Les enfants ont reçu leurs diplômes en présence de Pierre Jaubertie, conseiller délégué du Grand Périgueux aux sites de loisirs et aux piscines.
© Le Grand Périgueux

CENTRES DE LOISIRS, ENFANCE

Des enfants plus à l'aise dans l'eau

Six enfants du centre de loisirs (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de Chancelade ont reçu leur diplôme d'aisance aquatique en présence de Pierre Jaubertie, conseiller communautaire délégué aux sites de loisirs et aux piscines.

Publié le 03 mai 2024

Aisance aquatique est avec J'apprends à nager un des deux programmes nationaux de l'État qui a fait de la lutte contre les noyades une priorité nationale. Ces deux dispositifs complémentaires s'adressent aux enfants de 4 à 11 ans.

> « La nouvelle piscine de Niversac est un outil qui permet de démultiplier les séances offertes aux enfants et ainsi leur permettre d'apprendre à se sauver et éviter les noyades », Pierre Jaubertie conseiller communautaire délégué aux sites de loisirs et aux piscines.

Depuis plusieurs années, le Grand Périgueux et son service piscines se sont engagés dans ces deux dispositifs et proposent à chaque vacances scolaires, les petites comme celles d'été, des stages gratuits aux enfants des centres de loisirs ou des quartiers prioritaires comme Les Hauts d'Agora, Chamiers ou le Gour de l'Arche à Périgueux.

C'est dans ce cadre que des enfants de Chancelade et du Gour de l'Arche ont suivi durant les vacances de Pâques le programme Aisance aquatique et sont ressortis avec leur diplôme.

Des stages gratuits

Ils pourront s'ils le souhaitent passer gratuitement au niveau supérieur avec le programme J'Apprends à nager et qui sait, avoir la chance de croiser un champion ou une championne comme leurs copains qui en 2023 o

nt eu la chance de se voir remettre, à la piscine de Niversac, leurs diplômes par Sharon Van Rouwendaal dont les parents ont un pied à terre en Dordogne.

Qu'apprend-on dans ces programmes ?

L'aisance aquatique apprend aux plus jeunes à se sauver de la noyade. Elle se construit dans un bassin où l'enfant n'a pas pied et sans matériel d'aide à la flottaison.

Elle vise une expérience positive de l'eau et une adaptation au milieu aquatique. L'entrée et la sortie de l'eau, l'immersion, la découverte de la flottaison, la capacité à modifier la forme de son corps dans l'eau, à s'y orienter ainsi qu'à pouvoir s'y déplacer 10 mètres pour rejoindre le bord du bassin sont autant d'étapes de sa construction.

La construction de l'aisance aquatique débute dès 4 ans. Il est néanmoins possible de s'y engager à tout âge si on ne sait pas nager, si on n'est pas à l'aise dans l'eau ou encore si on a eu de mauvaises expériences aquatiques.
Le programme J'apprends à nager propose lui d'apprendre une nage codifiée.

32 séances depuis le début de l'année

Lors des deux dernières opérations Aisance aquatique et J'apprends à nager qui se sont déroulées sur les vacances de février et de Pâques, 38 enfants du Quartier Politique de la Ville de Chamiers, du centre de loisirs (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) Jean Sigalas de Coulounieix-Chamiers, des centres de loisirs de Chancelade et de Chalagnac et du centre social du Gour de l'Arche ont participé aux stages.

32 séances ont été proposées sur des créneaux durant en moyenne 45 minutes et encadrés par 2 maîtres-nageurs-sauveteurs du service Piscines du Grand Périgueux.

Inscriptions ouvertes pour les prochains stages

Les inscriptions pour les prochaines séances ont lieu jusqu'au 31 mai.
Les enfants de 4 à 11 ans - sous conditions de ressources- peuvent bénéficier de cet apprentissage gratuit.
Le quotient familial CAF (QF CAF) doit être inférieur à 1200 € en 2024.

- Pour les enfants en classe de moyenne section et grande section de maternelle : l'apprentissage s'appelle « Aisance Aquatique ».
- Pour les enfants du CP au CM2, l'apprentissage s'appelle « J'apprends à nager ».

Des stages sur trois sites

L'opération « Aisance Aquatique - J'apprends à nager » se déroulera du 08 juillet au 04aout 2024 :

- 2 semaines sur la piscine de Niversac
- 2 semaines sur la piscine de Marsac sur l'Isle
- 1 semaine sur la piscine de Bertran de Born

Piscine de Niversac du 08/07 au 19/07

1 séance par jour du lundi au vendredi sur 2 semaines :

- **Aisance aquatique : de 10h à 10h45 et de 11h à 11h45.**
- **J'apprends à nager : de 14h30 à 15h30 et de 15h45 à 16h45.**

Piscine de Marsac du 22/07 au 02/08

2 séances par jour du lundi au vendredi (1 semaine de stage par enfant) :

- **Aisance aquatique de 10h à 10h45 et de 14h à 14h45.**
- **J'apprends à nager de 11h à 12h et de 15h à 16h.**

Piscine de Bertran de Born du 22/07 au 26/07

2 séances par jour du lundi au vendredi (1 semaine de stage par enfant) :

- **Aisance aquatique de 10h à 10h45 et de 15h à 15h45.**
- **J'apprends à nager de 11h à 12h et de 16h à 17h.**

Les inscriptions se font jusqu'au 31 mai 2024 à la piscine de Bertran de Born ou au 05 53 53 30 36.

LE GRAND Périgueux
Communauté d'Agglomération

255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

Nos horaires d'ouverture
Lundi au jeudi
8h30-12h30 | 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

CONTACT